



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00034** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur CROSNIER PASCAL
 8 Rue Michel
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : création d'un garage individuel indépendant de la maison
6x5 + 30 m²

Sur un terrain sis : 8 RUE MICHEL
Cadastré : AW162

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **20 JUIL. 2026**

Madame le Maire,
Conseillère Départementale

Kristell NIASME



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00034 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,